RÉF: 2565-09



SESSION FORMATION

MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Nouvelles exigences réglementaires et environnementales pour les projets maritimes et fluviaux

### EN BREF

La prise en compte de l'environnement pour la gestion et le développement des projets sur la voie d'eau et les projets portuaires est devenue un enjeu majeur. D'un côté, il faut intégrer les expressions et positions des acteurs : ONG, société civile, l'Agence

Française pour la Biodiversité ; de l'autre, le cadre réglementaire devient plus lourd et complexe avec l'évolution des normes sur la gestion des sédiments, les ICPE, la reconquête de la biodiversité, les modalités de participation du public ou encore l'évaluation environnementale et les nouvelles règles d'instruction et d'autorisation. Comment prendre en compte ces nouveaux éléments et les intégrer dans les démarches et projets en cours et à venir ?

Les attentes des différents acteurs participant à l'évaluation environnementale. Les nouveaux concepts à intégrer dans le pilotage des études préalables aux enquêtes publiques. Les études techniques nécessaires. Retours d'expérience et paroles d'acteurs. Stratégies d'ordonnancement des procédures entre elles et de maturation des projets.

#### CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'ouvrage maritime, portuaire et fluviale. Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'œuvre environnementale et de bureaux d'études en charge de travaux maritimes, portuaires et fluviaux.

### PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

#### **OBJECTIFS**

APPREHENDER l'évolution réglementaire et ses conséquences sur la conduite du projet
TENIR COMPTE des enjeux environnementaux et REPONDRE AUX

ATTENTES des services instructeurs

CONCEVOIR une stratégie d'ordonnancement des procédures et des

ELABORER un planning projet maritime ou fluvial

#### PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie, exemples d'application et témoignages
- Travail en sous-groupes

#### **INFORMATIONS PRATIQUES**

Date: du 26 au 28 mai 2021 - Durée: 3 jours (21 heures)

Tarif: 2 220,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)

## COORDINATION

<u>Serge VILLETTE</u>, Consultant, , <u>Rita RUSSO</u>, Spécialiste études réglementaires, ARTELIA

## PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

## **MERCREDI 26 MAI**

Introduction et présentation de la session.

## Cadre réglementaire

9h30 - 11h00

Serge VILLETTE

Le cadre réglementaire sur le domaine maritime et fluvial, la directive cadre européenne.

## Méthodologie de l'approche évaluative

## 11h15 - 13h00

Serge VILLETTE

Prise en compte des enjeux environnementaux. L'articulation entre les nouveaux concepts d'évaluation et les procédures.

L'évaluation environnementale des projets dans le cadre d'une approche globale depuis l'analyse stratégique jusqu'au bilan ex-post.

L'état actuel des nouvelles exigences et référentiels réglementaires.

## Conduite des études et procédures

14h30 - 16h15

Serge VILLETTE

Rita RUSSO

Présentation de la vision globale du projet (logigramme).

## 16h15 - 17h15

Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont :

- l'étude d'impact.

(points de vigilance, enjeux forts, nouvelles exigences, délais)

17h15 - 18h00

Illustration sur des projets.

Fin de la journée à 18h00

## **JEUDI 27 MAI**

9h00 - 10h30 Serge VILLETTE

Rita RUSSO Exercice pratique - Premières applications des concepts sur les projets fil rouge

## Conduite des études et procédures (suite)

10h30 - 12h00 Serge VILLETTE

Rita RUSSO

Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont

- la concertation et la participation du public,
  les études environnementales préalables,
- loi sur l'eau, ICPE, IOTA, défrichement, les dérogations espèces protégées,
- l'avis de l'autorité environnementale,
- le certificat de projet,l'autorisation environnementale unique,

## Le cas particulier des projets de dragage.

## 13h30 - 17h30

Recensement des procédures et études environnementales de la phase aval :

- le patrimoine historique,
- le foncier
- les mesures compensatoires et le suivi environnemental en phase travaux

Les éléments pour élaborer une stratégie d'ordonnancement et construire le planning du projet:

- notions fondamentales,

## l'archéologie,

- outils de planification - erreurs et bonnes pratiques.
- Fin de la journée à 17h30

## **VENDREDI 28 MAI**

# Stratégie d'ordonnancements et procédures

9h00 - 10h45

Serge VILLETTE

Rita RUSSO

Retours d'expériences et échanges avec les stagiaires sur leurs projets personnels et présentation des procédures.

Exercice pratique collectif pour appréhender concrètement (sur un projet) les problématiques réglementaires, leurs conséquences techniques, identifier les procédures applicables. Etude de cas - Recenser les procédures et organiser

le planning Le cas portera sur un projet d'aménagement maritime et

la problématique de submersion

## Les services instructeurs

11h00 - 12h30

Alexandre HERMENT, DDTM de Seine-Maritime La démarche d'instruction du projet, les critères d'évaluation des études suite aux réformes environnementales

## Retours d'expériences

14h00 - 16h45 Serge VILLETTE

Rita RUSSO Restitution des groupes et partage de l'analyse de productions.

16h45 - 17h00

Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 17h00